



Mise aux normes nouveau logement

Par **neotenkai**, le **19/07/2010** à **20:25**

Bonjour,

voilà j'ai quelques petites questions.

Je viens à peine d'emménager dans mon nouveau logement, et maintenant à tête reposée je me rend compte de l'existence de soucis dans ce logement.

J'ai dû quitter mon ancien logement dans l'urgence, un membre de plus dans la famille va arriver, et donc j'ai été vite en besogne pour le choix du prochain logement.

J'ai trouvé mon bonheur et j'ai dit oui de suite. Sauf que maintenant oh surprise:

*Chauffage au fioul (c'est pas ça la surprise), toujours de visite de sécurité de la chaudière (promise à la base)

*Electricité pas totalement aux normes, prise de terre absente dans le salon et chambre et puis une seule dans la cuisine

*Pas de reçu, de la part du proprio, pour le paiement de la caution en chèque

*Reste des travaux à faire, moisissure plafond chambres, alors qu'il avait assuré le faire dans les temps.

Comment puis je faire bouger les choses??????????????????

Merci d'avance

Par **neotenkai**, le **20/07/2010** à **00:09**

Je voulais simplement savoir si je suis en droit d'exiger de la proprio qu'elle fasse mettre l'électricité aux normes.

Ainsi que de lui faire faire les travaux de peinture.